

AVIS DE LA COMMISSION

12 novembre 2003

COPEGUS 200 mg, comprimé pelliculé
Boîtes de 28 et de 112

Laboratoires ROCHE

ribavirine

Liste I

Motif de la demande : Inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics, en complément des conditionnements en B/42 et B/168

Le service médical rendu par ces spécialités est important

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

Le conditionnement est adapté aux conditions de prescription

Taux de remboursement : 65%

—
Secrétariat de la Commission : AFSSAPS – Unité de la Transparence